

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	73 (1944)
Heft:	2
Rubrik:	Répartition des arrondissements scolaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

**Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique**

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à *M. l'abbé Pfulg*, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. Partie officielle : *Répartition des arrondissements scolaires*. — *L'éducation antialcoolique de notre jeunesse*.

Partie non officielle : *Le Bulletin pédagogique en 1944*. — *L'école dans l'ancien district allemand du canton de Fribourg*. — *Plaidoyer pour un allègement*. — *Manifestations musicales scolaires*. — *Vocabulaire-Arithmétique*. — *Observation et méthode socratique*. — *Société des institutrices*. — *Le 300^e atelier de loisirs de l'armée*. — *Nouvelle pomologie romande illustrée, 2^e partie*. — *Bibliographies*.

Partie officielle

Répartition des arrondissements scolaires

Par suite des démissions intervenues à fin décembre 1943, les modifications suivantes sont introduites, dès cette date, dans la répartition des arrondissements entre MM. les inspecteurs scolaires :

Les écoles du cercle de justice de paix de *Vaulruz* sont attribuées au 5^e arrondissement (M. L. Maillard) ;

Les écoles du 7^e et du 9^e arrondissement, *Glâne* et *Veveyse*, sont attribuées à M. Gaston Parmentier, inspecteur scolaire à *Romont*.

Fribourg, le 10 janvier 1944.

Le Conseiller d'Etat Directeur :
JOSEPH PILLER.

L'éducation antialcoolique de notre jeunesse

Il est hors de doute que l'abus de l'alcool continue, malgré les efforts déployés, à exercer ses ravages parmi la population de notre pays. Dans la lutte entreprise en faveur de la sobriété dans la boisson, il